



La Région Nord vaudois
1401 Yverdon-les-Bains
024/ 424 11 55
www.laregion.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 3'990
Parution: 4x/semaine

N° de thème: 999.170
N° d'abonnement: 1094754
Page: 3
Surface: 59'277 mm²

SIG / 3. Energie

Projet éolien nord-vaudois en exemple



Le syndic de Vallorbe Stéphane Costantini a présenté le projet éolien Sur Grati.

Michel Duperrex

LAUSANNE ■
Le syndic de Vallorbe a présenté les clés du succès populaire de Sur Grati lors d'une conférence organisée, hier, par le Canton.

Un état des lieux de la planification éolienne vaudoise, organisé hier à Lausanne, a donné l'occasion à la cheffe du Département du territoire et de l'environnement Jacqueline de Quattro de réaffirmer l'importance de cette énergie renouvelable dans la stratégie cantonale. A ce propos, le choix des habitants de Vallorbe de soutenir l'éolien, comme leurs ho-

mologues de la commune valaisanne de Charrat, a été salué comme «un exemple prometteur, un pas concret vers la sortie du nucléaire», par la conseillère d'Etat.

Le syndic vallorbier Stéphane Costantini a, d'ailleurs, été invité pour évoquer l'historique et les caractéristiques du projet Sur Grati, dont le plan partiel d'affectation a été accepté par 57,5% des votants de sa Commune, le 5 juin dernier.

Selon le chef de l'Exécutif de la Cité du fer, l'ancrage local de ce type de démarche -«pour les gens d'ici, conçu et géré par des gens d'ici»- est primordial. Dans ce sens, Sur Grati est le fruit d'un partenariat entre Premier, Vaulion,

Vallorbe et VOénergies Eole S.A., une société fille du groupe régional VOénergies. D'autre part, la volonté d'implanter des éoliennes sur la crête dominant les villages découle d'une motion acceptée en 2007 par la Conseil communal vallorbier, a tenu à relever l' élu.

Stéphane Costantini a aussi souligné que près de 11,5 millions de francs, soit environ 20% du budget total du parc éolien, devisé à 60 millions de francs, ont profité à l'économie régionale et que chaque commune partenaire allait recevoir, au minimum, 144 000 francs par an lors de l'exploitation du parc.

La solidité du dossier sur les



La Région Nord vaudois
1401 Yverdon-les-Bains
024/ 424 11 55
www.laregion.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebdom.
Tirage: 3'990
Parution: 4x/semaine

N° de thème: 999.170
N° d'abonnement: 1094754
Page: 3
Surface: 59'277 mm²

SIG / 3. Energie

plans technique et environnemental, ainsi que la volonté de transparence sont, à ses yeux, d'autres facteurs clés liés au bon accueil réservé à Sur Grati. «Avant la mise à l'enquête, nous avons consulté toutes les ONG qui ont pignon sur rue et tenu compte, dans la mesure du possible, de leurs remarques», a, par exemple, indiqué le syndic de Vallorbe.

Ce dernier espère voir les six éoliennes de Sur Grati entrer en activité «avant la fin de la présente législature». Pour l'heure, le dossier est entre les mains de la Cour de

droit administratif du Tribunal cantonal, auprès de laquelle quatre recours ont été déposés.

Rôle clé pour la Confédération

Markus Geissmann, responsable du domaine éolien à l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), a, quant à lui, fait part de l'importance d'avoir recours à cette source de production électrique qui permet de combler, en hiver, les lacunes du solaire et de l'hydraulique. Le collaborateur de l'OFEN a aussi mis en avant le potentiel éolien cantonal, en s'appuyant sur une carte des vents de la Suisse. «Le

Gros-de-Vaud et les crêtes du Jura bénéficient de conditions très favorables», a-t-il précisé. Compte tenu de cette spécificité, la Confédération attend du Canton de Vaud une production de 1100 à 1500 gigawatts-heure par an à l'horizon 2050. Un objectif en phase avec la planification cantonale, puisque les 19 parcs retenus (voir encadré) représentent une capacité de production annuelle de 1116 gigawatts-heure. Ce chiffre correspond à près du quart de la consommation électrique vaudoise.

LUDOVIC PILLONEL ■

«Pas de preuve scientifique d'impact sur la santé»

Les différents intervenants n'ont pas manqué de fustiger l'attitude de certains groupes d'opposants aux projets éoliens, «dont les rapports alarmants affolent inutilement la population» -pour reprendre les propos de la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro. Le directeur général de l'environnement Cornelis Neet a, pour sa part, indiqué qu'«aucune preuve scientifique de l'impact du fon-

ctionnement des éoliennes sur la santé» n'existait, en faisant référence à une étude menée au Bade-Wurtemberg (Allemagne). D'après les conclusions de cette dernière, publiées en février, «le niveau d'infrasons dus aux éoliennes se situe au-dessous du seuil de perception par l'être humain. Il est inférieur, voire, dans certains cas égal à celui mesuré lorsqu'on roule». L. PL ■

Sans les éoliennes de Cronay, avec celles de Bavois

Quelques changements sont intervenus dans la planification éolienne vaudoise par rapport à la mouture initiale de 2012. Les parcs de Cronay et de Daillens-Oulens n'y figurent plus. Ils sont remplacés par celui d'Essertines-sur-Rolle et celui de Bavois, jugé conforme en 2015, suite à de nouvelles mesures de vent. Le dossier des éoliennes sainte-crix -deux études complémentaires ont été

mises à l'enquête- est le plus proche d'aboutir. Sur Grati, Eoljoux et Eoljorat Sud suivent. Actuellement en procédure de recours, leur Plan partiel d'affectation respectif a été approuvé par le Canton. Le Mollendruz, Bel Coster, la Grandsonnaz, Provence, Tous-Vents et Grandevent complètent la liste des projets se trouvant complètement ou en partie dans la région. L. PL ■